

TRAÇONS NOTRE CHEMIN

L'avenir en confiance

**Le projet de Guy Férez
et de son équipe pour Auxerre**



Sommaire

- p3** ***Editorial***
- p4** ***Les trois engagements de Guy Férez pour des finances saines***
- p5** ***Des projets pour que le développement économique soit au rendez-vous***
- p6** ***Une ville en bonne santé qui sait rester solidaire***
- p7** ***La sécurité au cœur de l'action municipale***
- p8** ***La parole des Auxerrois sera entendue***
- p9** ***Le sport gagnera du terrain***
- p10** ***Une ville verte qui soigne ses déplacements***
- p11** ***Une nouvelle étape du renouvellement urbain***
- p12 et 13** ***Une équipe renouvelée et rajeunie***
- p14 à 18** ***Présentation de tous les candidats***
- p19** ***L'avenir prometteur de Vaux et des hameaux***
- p20** ***Le cœur de ville poursuivra sa mutation***
- p21** ***Au service d'un commerce de qualité***
- p22** ***La réussite éducative priorité réaffirmée***
- p23** ***Une ville branchée sur la culture et le numérique***



Auxerre au futur

Une ville. Un maire. Le maire de tous les auxerrois. Je le suis. La vie de la ville, la vie d'Auxerre, ce n'est pas un affrontement brutal, un camp contre un autre. La fonction de maire a une seule vocation. S'occuper de ses concitoyens : voilà ma feuille de route. Elle vaut pour hier, pour aujourd'hui et pour demain. Rassembler toujours et encore, façonner une nouvelle page de notre histoire commune. Montrer qu'ensemble nous savons marier la vigueur du passé et l'élan de la modernité.

Je veux pour nous une ville active, ouverte sur le monde et qui refuse de voir l'avenir comme une fatalité. Je veux, aussi, coller aux besoins et aux défis de notre temps. Je veux, enfin, tisser avec vous et une nouvelle fois, les fils qui dessineront, jour après jour, le nouveau visage d'Auxerre.

Continuons de tracer notre chemin, avec la même confiance. Pour avancer, il faut être fort. Nous le sommes.

Celles et ceux qui font équipe avec moi viennent d'horizons différents. C'est leur honneur et leur courage. Avec vous et avec moi, une seule pensée habite leur engagement : le service d'Auxerre. Pour vous et avec moi, une volonté les porte. Conjuguer Auxerre au futur.

Guy Férez, maire d'Auxerre

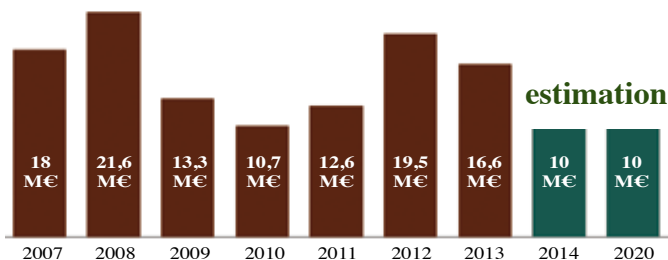
Les impôts n'augmenteront pas

“ Les finances de la Ville sont saines mais la situation financière du pays impose lucidité et transparence. Guy Férez prend trois engagements clairs qui guideront ses choix pour tout le prochain mandat. ”

■ en investissement, la limite des dépenses qui permettra de réaliser les projets nouveaux ainsi que le bon entretien et la maintenance des équipements existants ne dépassera pas, en moyenne, 10 millions d'euros par an.

■ les dépenses de fonctionnement devront obligatoirement être maîtrisées tout au long du mandat.

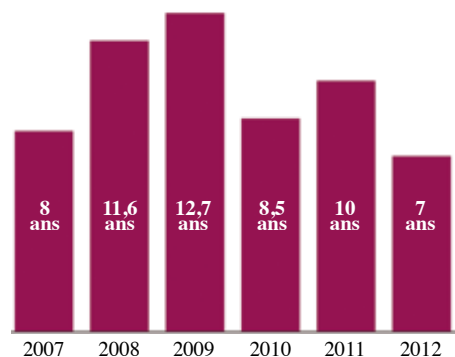
■ les taux des impôts locaux n'augmenteront pas durant toute la période 2014-2020.



INVESTISSEMENT

Durant le dernier mandat, marqué par l'arrivée de la crise mondiale et le ralentissement global de l'activité, Guy Férez a tenu à ce que la Ville joue entièrement son rôle de catalyseur de l'économie locale. Les budgets de la Ville ont permis, au travers des investissements :

- de contribuer au fonctionnement de l'économie locale, des entreprises et donc au maintien de l'emploi
- d'assurer la cohésion sociale en renforçant les mécanismes du bien vivre ensemble
- d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants des quartiers
- de maintenir et développer le niveau des services apportés à l'ensemble de la population auxerroise



Le chiffre de la capacité de désendettement de la Ville à fin 2013 ne sera connu qu'à l'occasion du conseil municipal qui votera le compte administratif au mois de juin 2014

CAPACITÉ DE DESENETTEMENT

Durant ce nouveau mandat, pour que le cap soit maintenu, et malgré les contraintes sur les recettes, Guy Férez s'engage à maîtriser les dépenses de fonctionnement. Cette démarche s'effectuera en lien avec le personnel municipal et ses représentants ainsi qu'avec l'ensemble des élus et de la population.

Elle permettra à la Ville de poursuivre ses investissements en ayant moins recours à l'emprunt. Ainsi l'équipe de Guy Férez honorera les engagements figurant dans son programme sans augmenter les impôts.

Une ville au service du développement économique

“ La période 2014-2020 marquera une étape nouvelle en faveur du développement économique et de l'emploi. Il s'agira de rendre opérationnelle la stratégie de développement économique que Guy Férez a fait adopter par la Communauté d'agglomération. ”



Cette étape sera symbolisée par le parc d'activités d'Appoigny qui s'étendra sur 50 hectares. Il s'agira de la plus importante opération d'aménagement économique depuis les années 1960. Elle a pour objectif de créer 1 500 emplois.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS, NÉCESSITERA :

- des réponses rapides et adaptées aux besoins des entreprises, locales et extérieures, en matière de formation, de foncier et d'immobilier d'entreprises.
- la création d'activités nouvelles industrielles et productives.
- la mobilisation des acteurs économiques et des entreprises pour conduire la mise en œuvre opérationnelle du projet.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CRÉATEUR D'EMPLOIS PASSERA PAR :

- le soutien aux filières économiques d'innovation.
- la création d'un «fablab».
- la montée en puissance de la filière robotique.
- la promotion d'une économie verte.
- la promotion de la qualité de vie dans l'Auxerrois qui reste un moteur de l'attractivité de notre territoire.
- le renforcement de notre engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion professionnelle par l'économie.
- la création d'un incubateur pour accompagner les reprises d'entreprises.

Une ville solidaire qui prend soin de ses habitants

“ La ville intensifiera ses actions de prévention et participera à l’implantation de maisons médicales assurant aux Auxerrois un secteur de la santé renforcé. Elle protégera les personnes les plus vulnérables et les plus fragiles ”



Pour bien vivre ensemble, longtemps et en bonne santé le programme de Guy Férez annonce la création des maisons de santé en lien avec les professionnels médicaux, paramédicaux et les organismes mutualistes. Au préalable, il conviendra de bâtir avec tous ces acteurs un projet médical qui permettra de décider, en concertation, de leur lieu d’implantation.



UNE VILLE SOLIDAIRE QUI PRENDRA SOIN DE SES HABITANTS CAR ELLE :

- proposera aux associations représentatives des personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap un programme pluriannuel de travaux et de services. Ce programme sera discuté et négocié chaque année. Il fera l’objet d’une convention entre la ville et les associations.
- favorisera la réalisation de logements-relais pour faciliter la réinsertion de familles mal logées ou en grande difficulté.
- unifiera l’action du Centre communal d’action sociale et de l’association des Amis du bureau d’aide sociale pour une plus grande efficacité.
- accentuera, avec les associations et la fondation Gouré, les initiatives en faveur des seniors et renforcera les liens entre les générations.



— TRANQUILLITÉ SÉCURITÉ —

Une ville tranquille garante de la sécurité publique



“ Parce que la sécurité et la tranquillité sont des droits essentiels, les missions de la Police municipale seront renforcées. Mieux adaptée aux différentes attentes des habitants des quartiers de la ville, la police municipale restera au service de la population ,,

Aux côtés de l'Etat, en totale complémentarité et coopération, la ville participera encore davantage aux missions de sécurité publique. Cet engagement sera amplifié. Cela passera par le renforcement des missions de proximité et de patrouille sur le terrain de la Police municipale.



CETTE VOLONTÉ SE TRADUIRA PAR :

- la poursuite du déploiement de la vidéoprotection, en lien avec la Police nationale.
- la mise en service d'un centre de supervision urbaine, fonctionnant chaque jour de la semaine, tous les jours de l'année, 24h/24.
- le développement du dispositif «tranquillité vacances» permettant de lutter contre les cambriolages.
- la création, en lien avec le ministère de la justice, d'une maison de la justice et du droit.



Une ville citoyenne proche de ses habitants

“ Imposé par Guy Férez, le dispositif de démocratie de proximité permet à tous les auxerrois de se faire entendre et de défendre leurs propositions. Il sera renforcé pour une meilleure information des habitants et une formation accrue des conseillers de quartier ,”



Des habitants acteurs de la vie locale grâce à l'installation d'un conseiller municipal référent dans chaque quartier. Cet élu sera l'interlocuteur privilégié du conseil de quartier et assurera des permanences régulières pour recevoir les habitants.



L'EXPRESSION DES HABITANTS SERA ENCOURAGÉE PAR :

- le soutien aux projets du conseil consultatif de la jeunesse.
- la mise en place des «voisins malins». Ambassadeurs volontaires de leurs voisins, ils auront vocation à les sensibiliser sur les comportements qui permettent de mieux vivre ensemble chaque jour.
- la rénovation de la fonction de médiateur. Par ses permanences régulières, il pourra être saisi des difficultés rencontrées par les habitants.

LA GESTION DE LA PROPRIÉTÉ, DES ESPACES VERTS ET DES MOBILIERS URBAINS IMPLIQUERA :

- la création de brigades vertes. Il s'agira d'affecter à chaque secteur une équipe d'agents municipaux regroupant plusieurs métiers pour veiller à son bon entretien et détecter, par une fonction de veille technique, les anomalies.

Une ville toujours aussi sportive

“ Personne ne conteste l’engagement de la ville auprès des associations et clubs sportifs. Sport éducatif, sport de loisirs, ou sport de compétition, le sport auxerrois rayonne très largement au-delà des frontières de la ville ”

L’effort financier sera maintenu, en lien permanent avec l’Office Municipal des Sports.

Quatre projets d’équipements marqueront le prochain mandat :

- *Rénovation de la seule salle de gymnastique de la ville.*
- *Construction des vestiaires au stade de rugby.*
- *Réalisation d’un bassin en eaux vives pour la pratique du kayak et du canoë.*
- *Accompagnement du conseil général dans la construction du gymnase Albert Camus.*



ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DEMANDERA DE :

- réaffirmer que l’accès au sport pour tous, déjà bien engagé, restera une priorité. Ce sera l’un des axes du futur contrat de ville.
- faire des associations et des clubs sportifs des partenaires qui participeront aux activités liées à la réforme des rythmes scolaires.



Une ville écologique qui organise ses déplacements

“ Auxerre s’inscrira durablement dans le peloton de tête des villes durables. Les déplacements seront facilités, les transports en commun encouragés, les énergies mieux utilisées „



Cette politique permettra de préserver notre environnement, la santé et le pouvoir d’achat des auxerrois. Le contournement sud, l’électrification de la ligne ferroviaire Auxerre-Migennes et le recours systématique aux énergies nouvelles contribueront à renforcer la qualité de vie.



PROMOUVOIR UNE VILLE DE L’ÉCOLOGIE URBAINE, PLUS AGRÉABLE À VIVRE ET MOINS POLLUANTE C’EST :

- veiller à la bonne réalisation du contournement de Jonches et à la suppression du passage à niveau.
- faire aboutir le projet de bus à très haut niveau de service pour une meilleure desserte des quartiers et du cœur de ville.
- mettre en place des parcs de stationnement relais et des aires de covoiturages et moderniser la signalétique des parcs existants.
- inscrire dans le futur contrat d’agglomération la construction de la passerelle piétonne entre Auxerreexpo et la plaine des sports.
- organiser, aux côtés de l’agglomération, la véloroute dans toute la traversée de l’auxerrois.

CELA SE TRADUIRA ÉGALEMENT PAR :

- le développement des chaudières à bois. Tous les quartiers des Hauts d’Auxerre, leurs équipements publics et le Centre hospitalier seront équipés fin 2015-début 2016. La facture de chauffage des habitants des Hauts d’Auxerre baissera de manière significative.
- l’accompagnement de l’agglomération dans la réalisation du Pôle de l’environnement et du développement durable.
- l’achèvement de la Coulée verte et l’aménagement des Iles du Moulin du président.
- la priorisation du tri et du recyclage des déchets.
- la protection de manière durable, par une politique de prévention exemplaire, de nos captages d’eau potable.

RENOUVELLEMENT URBAIN

Une ville du dialogue et du renouvellement urbain

**“ L’effort de rénovation
des quartiers sera poursuivi.
Cela passera par la modernisation
des équipements, des espaces
publics et l’amélioration du cadre
de vie de milliers d’habitants. La
concertation sera renforcée ”**



**Symbole de cette volonté, les Rosoirs feront
l’objet d’une opération urbaine spécifique
devenue indispensable. Elle viendra
compléter les rénovations des quartiers
des Brichères, de Sainte-Geneviève et de
la Rive Droite.**



AMÉLIORER DE MANIÈRE DURABLE LE CADRE DE VIE DES QUARTIERS SE TRADUIRA PAR :

- la reconquête des espaces publics du quartier Saint-Siméon qui sera poursuivie tout au long du mandat.
- la réhabilitation d’ici 2020, de l’ensemble des logements de l’Office Auxerrois de l’Habitat, gros consommateurs d’énergie.

AGIR POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS SE TRADUIRA PAR :

- le maintien des dispositifs d’aide à la réussite éducative et au soutien scolaire. La lutte contre l’illettrisme sera renforcée en faveur des adultes, plus particulièrement pour les femmes.
- la prévention et l’accompagnement des adolescents et jeunes adultes qui seront étendus à l’ensemble des quartiers.
- le renforcement de la participation des habitants par les échanges entre eux et la nomination d’un conseiller municipal référent dans chaque quartier.
- la signature d’un contrat de ville qui mettra l’accent sur l’insertion, la formation et l’accès à l’emploi.

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE ET RAJEUNIE





Une liste rassemblée et rajeunie

La liste menée par Guy Férez permet à des personnalités venues d'horizons divers d'être unies pour gérer l'avenir de notre ville. Mieux, elle rassemble largement, au delà des clivages habituels, des volontés et des compétences. Cette liste est considérablement renouvelée puisque 22 nouveaux noms y figurent, ce qui représente près de 60 % des candidats. La moyenne d'âge est de 54 ans, et l'ensemble des quartiers et hameaux est représenté.



**Guy
Férez**

60 ans

**Maire d'Auxerre,
président
de la communauté
de l'auxerrois**



**Souad
Aouami**

32 ans

**Conseillère
municipale
délégée,
chef
d'entreprise**



**Denis
Roycourt**

59 ans

**Adjoint au maire,
vice-pdt de la
Communauté
de l'auxerrois,
enseignant**



**Joëlle
Richet**

62 ans

**Adjointe au maire,
conseillère
générale**

**Pascal
Henriat**

53 ans

Cadre bancaire



**Martine
Millet**

62 ans

**Responsable de
service-social,
présidente
de l'ANPPA 89**



**Jacques
Hojlo**

60 ans

**Adjoint au maire,
pdt de l'OAH,
conseiller général,
enseignant,**



**Martine
Burlet**

65 ans
**Adjointe au maire,
enseignante**



**Guy
Paris**

63 ans
**Adjoint au maire,
conseiller général,
président
de la Maison de l'Emploi
et de l'UNA**



**Nadia
Ahil**

56 ans
**Adjointe
au maire,
responsable
d'insertion,
interprète**



**Jean-Philippe
Bailly**

49 ans
**Attaché
de direction**



**Maud
Navarre**

28 ans
**Enseignante,
chercheuse**



**Didier
Michel**

56 ans
**Conseiller
municipal
délégué,
chef
d'entreprise**



**Sarah
Degliame-
Pelhate**

44 ans
**Directrice
d'agence
bancaire**



**Jean-Paul
Soury**

63 ans
**Ancien assistant
parlementaire,
président du CA
d'une banque
mutualiste**



— LES CANDIDATS —

**Isabelle
Poifol-Ferreira**

50 ans
**Directrice du CDDP,
responsable
associative**



**Philippe
Aussavy**

57 ans
**Maire délégué de Vaux,
responsable
programmation**



**Sylvie
Mostaert**

35 ans
**Juriste
coordinatrice,
présidente
du conseil
de quartier
des Rosoirs**



**Yves
Biron**

59 ans
**Délégué
aux sports,
vice-président
d'un club
sportif,
enseignant**



**Maryvonne
Raphat**

57 ans
**Travailleuse
médico-social,
présidente
du conseil
de quartier
des Piedalloues**



**Jean-Luc
Emery**

59 ans
**Adjoint spécial
de Laborde,
agent
de maîtrise**



**Rita
Daubisse**

54 ans
**Orthophoniste,
artiste**



**Mourad
Youbi**

31 ans
**Conseiller
financier,
président
des associations
Lien Social 89
et MRE**



**Annie
Krywdyk**
65 ans
**Responsable
associative**



**Didier
Serra**
54 ans
**Salarié de l'industrie
métallurgique**



**Elodie
Roy**
32 ans
**Responsable
Apprentissage/
Emploi,**
membre du conseil
de quartier
du centre-ville



**Marc
Guillemain**
63 ans
**Apiculteur,
ex-international
handisport
de basket**



**Nadine
Lacaze-
Droeghmans**
57 ans
**Responsable
commerciale**



**Olivier
Bourgeois**
39 ans
Consultant



**Sylvette
Detrez**
66 ans
**Présidente
d'association**



**Julien
Métaut**
37 ans
**Dessinateur
Freelance**



— LES CANDIDATS —

**Adeline
Gareau**

46 ans
**Comptable,
assistante
d'exploitation**



**Jean-Claude
Mahpouyas**

48 ans
**Chargé d'accueil,
président
de l'association
Afrik Espoir France**



**Arlette
Roux**

77 ans
**Enseignante,
Club
des Aînés
Rive-droite**



**Pierre
Guillermin**

77 ans
**Conseiller
municipal
délégué,
cheminot**



**Karine
Guinot**

42 ans
**Agent
des services
hospitaliers**



**Hicham
El Mehdi**

36 ans
**Adjoint
technique
territorial**



**Monique
Desnoyers**

74 ans
**Conseillère
municipale
déléguée,
enseignante
spécialisée**



**Bernard
Brémont**

68 ans
**Ancien conseiller
municipal,
informaticien,
conseiller
de quartier**



La qualité de vie à Vaux et dans les hameaux sera renforcée

“ Afin que les habitants puissent bien vivre à la campagne tout en profitant des avantages de la ville, les transports urbains seront modernisés, le programme de réfection des voiries intensifié et la sécurité routière renforcée „

VAUX

- créer un parc de stationnement rue des Coudriers.
- aménager la liaison route de Vallan-rue des Pains Perdus.
- sécuriser les parcours piétons et cyclistes entre le chemin de halage de Vaux et celui d'Auxerre.
- poursuivre le programme de réfection de voirie.

LES CHESNEZ

- raccorder les liaisons piétonnes sur la coulée verte et en direction de la ville.
- aménager un abri sur l'aire de jeu et drainer le terrain de boules.
- mieux fleurir le village.



Didier Pasquier
56 ans
Adjoint spécial des Chesnez, formateur/vendeur chez Orange



LABORDE

- la réfection de la route de Jonches à Laborde.
- la poursuite de la construction du groupe scolaire.
- le réaménagement des allées du cimetière.
- une meilleure desserte par le réseau de bus.



JONCHES

- l'accompagnement de la suppression du passage à niveau.
- la réfection de la rue des Ecoles.
- les aménagements techniques pour mettre un terme aux inondations.



Christian Lemoule
66 ans
Adjoint spécial de Jonches

Une ville soucieuse de son cœur de ville

“ Le centre-ville poursuivra son évolution et sa modernisation. Les Auxerrois seront invités à exprimer leurs préférences pour l’avenir des Cordeliers et le marché de l’Arquebuse sera modernisé ”



Les nouveaux projets initiés en cœur de ville renforceront son attractivité. La réflexion sera lancée sur l’aménagement de la place des Cordeliers. Préalablement, comme pour les quais, ce projet sera soumis à la concertation et au débat.



L'ATTENTION PORTÉE À NOTRE CŒUR DE VILLE SE POURSUIVRA AUTOUR D'AUTRES PROJETS :

- la restauration et la mise en valeur de l'église Saint-Pierre. Les études seront conduites en 2014 et les travaux débuteront en 2015.
- la modernisation de la salle Vaulabelle. Salle emblématique et populaire, mais vieille et peu propice à la qualité des spectacles et animations, elle sera mise aux normes de confort. Modulable, elle sera dotée de toutes les technologies modernes de sonorisation et de projection.
- la décision, durant le mandat, de l'urbanisation possible du site du moulin du Batardeau.

Une ville à vocation commerciale

“ Pour qu’ Auxerre reste le pôle commercial le plus important du département, l’activité commerciale du cœur de ville sera renforcée. De nouvelles initiatives seront prises dans le cadre d’un dialogue systématique avec les commerçants ”



La vocation commerciale d’Auxerre sera renforcée par une mesure inédite qui permettra la mise en place, dès 2014, du droit de préemption des baux commerciaux. Il sera mis en œuvre chaque fois qu’un commerce utile au centre-ville disparaîtra. Cela permettra de maintenir et développer le commerce indépendant.



LA BONNE SANTÉ DU COMMERCE EN CENTRE-VILLE SERA ASSURÉE PAR :

- le maintien du fonds de concours qui permet d’indemniser les commerçants de leur perte de chiffre d’affaires en cas de gros travaux en cœur de ville.
- la gratuité de la première heure de stationnement afin de faciliter les achats rapides.
- l’installation d’une commission extra-municipale du commerce, avec des commerçants, les représentants du centre-ville, la Chambre de Commerce et d’Industrie, la Chambre des Métiers et de l’Artisanat. Elle se réunira chaque mois, pour examiner, sans tabou, les demandes et les questions relatives au commerce. Elle donnera son avis sur tout projet d’aménagement du centre-ville.
- l’installation, en 2014, de la signalétique commerciale du centre-ville.
- l’animation de manière plus régulière du cœur de ville servie par des événements fédérateurs au service de la vie économique locale.



Une ville de la réussite scolaire

“ Les moyens mis en place pour que chaque enfant d’Auxerre puisse réussir seront renforcés car Guy Férez et son équipe feront de l’égalité des chances l’une de leurs premières priorités ”



L’éducation et l’enfance seront au cœur de l’action publique. Les dispositifs de réussite éducative et de soutien scolaire, unanimement salués par les parents et les enseignants seront poursuivis car ils renforcent la probabilité que tout enfant entrant au collège maîtrise la lecture et l’écriture.



CETTE ÉGALITÉ DES CHANCES SERA AXÉE SUR :

- la réussite de la réforme des rythmes scolaires qui facilitera l’accès à l’éducation culturelle, artistique et sportive.
- la poursuite de la réalisation du groupe scolaire Jonches-Laborde.
- la construction d’un restaurant scolaire pour les écoles du quartier du Pont.
- l’amplification de la part de l’alimentation bio dans les restaurants scolaires.

LE RAYONNEMENT DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE SERA PAS OUBLIÉ :

- poursuite de l’aménagement du campus universitaire des Plaines de l’Yonne par la construction de la Maison des étudiants.
- création, à la rentrée 2015, d’un nouveau diplôme universitaire de technologie de génie civil.
- participation à la création de nouvelles filières de formations, de l’enseignement secondaire jusqu’au diplôme d’ingénieur, y compris par la voie de l’apprentissage, en lien avec l’université et les entreprises.
- maintien de l’aide aux laboratoires de recherche et aux étudiants soutenant une thèse.

Une ville de la culture et du numérique

“L'action de la culture restera au cœur de notre vie citoyenne, éducatrice et sociale car promouvoir la culture vivante, en faveur du patrimoine, de la création et de la diffusion demeurera une priorité du mandat. Tout comme le numérique qui s'imposera comme un outil moderne au service des politiques publiques ,”



L'offre culturelle est foisonnante car elle répond aux différentes attentes de la population. Pour permettre à la création de s'ancrer dans notre ville, l'accueil en résidence d'artistes et de compagnies dans tous les équipements culturels sera développé.

Cela permettra de soutenir les formes nouvelles d'expressions artistiques tel que l'art contemporain et les cultures urbaines.



LE SECTEUR CULTUREL POURRA :

- recourir aux technologies numériques comme outil de connaissance de notre patrimoine, de nos collections et de nos fonds.
- associer davantage action culturelle, patrimoine et tourisme.
- miser sur la création d'une fondation du patrimoine pour faciliter l'entretien et la restauration de notre patrimoine par le mécénat.

UNE VILLE DE L'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE QUI AFFIRME LA PLACE CENTRALE DU TRÈS HAUT DÉBIT :

- chaque foyer qui le souhaite sera raccordé avant 2018.
- les sites publics (municipaux et autres) seront connectés au profit de tous : mairie, écoles, établissements de santé...
- l'attractivité économique et l'innovation seront ainsi favorisées.
- l'égalité des chances sera renforcée en mettant les espaces numériques à disposition des citoyens de tous les quartiers et en les accompagnant pour éviter la fracture numérique.
- le wifi en libre service sera déployé pour les utilisateurs de smartphones et d'ordinateurs portables.

**“ Les 23 et 30 mars prochains
ne laissez personne
choisir votre maire à votre place.
Votez Guy Férez
pour un avenir en confiance ”**

**Retrouvez Guy Férez sur www.guyferez2014.fr
Local de campagne : 7, rue Cochois**

